



AMÉLIORATION | HABITAT | RÉNOUATION | PILOTAGE | ÉTUDE

Rapport de Durabilité 2024

Responsabilité Sociétale d'Entreprise



Immeuble PACIFICA HUGO - 38-48 Rue Victor Hugo - 92300 Levallois-Perret
Tél. : 01.47.12.04.49 - <https://www.ahrpe.fr/>

Sommaire

1. Qui sommes-nous ?
2. Nos enjeux RSE
3. Notre stratégie RSE
4. Environnement
5. Social et droits Humains
6. Éthique
7. Achats responsables



Depuis quelques années, Ahrpe est soumis à des attentes clients de plus en plus importantes concernant sa responsabilité et ses engagements envers la société.

En réponse à ces attentes, Ahrpe a mis en place en 2018 un bilan et un plan d'action de durabilité composé de quatre piliers : rénovation durable, des équipes compétentes et épanouies dans le respect des droits humains, un code de conduite et des pratiques équitables, des achats et relations d'affaires responsables.

La RSE n'est pas une démarche accessoire, mais le fil conducteur de notre stratégie et de notre vision. Ce document présente nos actions, nos résultats et nos ambitions en matière de responsabilité sociétale, illustrant notre volonté de créer une valeur durable pour nos clients, nos collaborateurs et la société.



Georges
FERNANDES

Directeur Général



Qui sommes-nous ?

Gouvernance

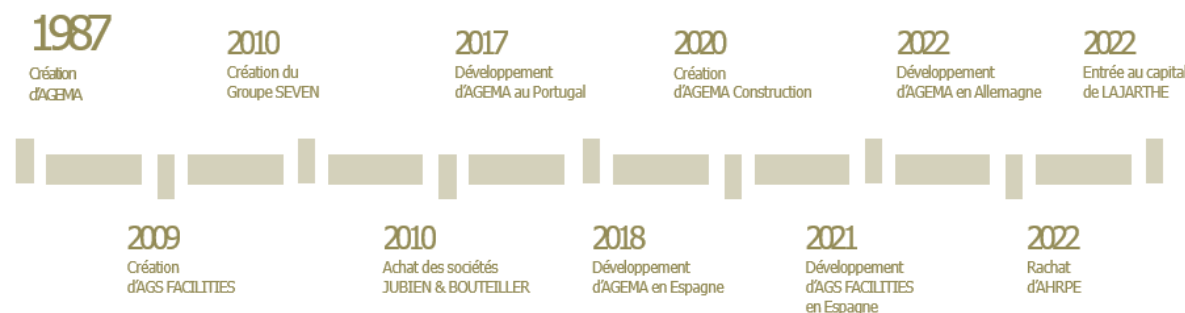


Francis ROUX
Président Directeur Général
du Groupe SEVEN



Le 19 octobre 2022 AHRPE a rejoint Seven Group.

Seven Group a été Créée en 2010 par Francis Roux, actuel Président Directeur Général. Seven Group est une société Holding, qui regroupe 8 entreprises en France et en Europe, spécialisées dans les domaines de l'immobilier, du bâtiment et de l'agencement.



En 2024 Sous l'impulsion de AHRPE, le groupe SEVEN s'est engagé dans une démarche RSE, elle a obtenu sa certification Ecovadis en août 2025.



Depuis sa création, le Groupe SEVEN s'appuie sur trois piliers RSE : l'économie, le social et l'environnement et est convaincus que la performance va de pair avec la responsabilité.

Sur le plan économique, la force du Groupe réside dans la solidité et l'indépendance de son organisation. Une performance durable permet d'accompagner leur croissance, d'investir dans leurs équipes et de soutenir leurs engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Le volet social est au cœur de leurs valeurs. Leurs collaborateurs, motivés et impliqués, représentent leur richesse la plus précieuse. Leur fidélité, leur formation, leur sécurité et leur bien-être sont au centre de la démarche du Groupe SEVEN. Il s'engage à offrir un environnement de travail stimulant, inclusif et sûr, où chacun peut évoluer et contribuer pleinement au succès des projets.

L'environnement occupe également une place centrale de leurs activités. Dans l'immobilier, le bâtiment, l'agencement et la maintenance, ils s'efforcent d'adopter des pratiques responsables : réemploi des matériaux, gestion raisonnée des ressources, maîtrise de l'empreinte carbone et autres initiatives durables. Le Groupe Seven souhaite agir concrètement pour relever les défis environnementaux de demain.

Qui sommes-nous ?

Maitrisez qualité, coûts et délais des travaux de rénovation



Rénovation de l'habitat

Coordination des corps d'état et pilotage de la rénovation, du devis à la réception de chantier.



Particuliers

Bénéficiez du savoir-faire d'AHRPE pour votre appartement ou votre maison.



Professionnels

Siège social, local commercial, équipement public, immeubles collectifs.



Conduite de travaux

Organisation, Coordination, Suivi rigoureux, comptes-rendus hebdomadaires.

Basée sur son site de Levallois-Perret (92), AHRPE intervient pour des chantiers de rénovation ou d'aménagement principalement en région parisienne (Paris, 92, 94, 93).

Créée en 1993 la société est spécialisée dans l'Amélioration de l'Habitat, la Rénovation, le Pilotage et les Etudes, aussi bien pour les particuliers (appartement, maison, immeuble, hôtel particulier) que pour les entreprises (bureaux, commerces).

AHRPE met à la disposition de ses clients particuliers ou entreprises des équipes spécialisées qui permettent aux plans conçus par les architectes de devenir réalité, avec une qualité optimale et dans le respect des délais et du budget.

Après étude du dossier concernant le projet de rénovation ou d'aménagement, des plans d'architecte, des différents cahiers des charges, des devis, AHRPE fait le lien entre tous les intervenants, décideurs ou exécutants, intervient dans le choix des matériaux et des équipements utilisés ainsi que dans les négociations avec les sous-traitants.

La société contrôle toutes les étapes du chantier, surveille l'avancement et la qualité des travaux, étudie avec les architectes ou ingénieurs les problèmes rencontrés et veille également au respect des dispositifs de sécurité.

En 2020, la société a dû faire face à la crise sanitaire mondiale dont la première conséquence directe a été l'arrêt des chantiers lors du premier confinement le 17 mars. Un premier chantier a pu rouvrir le 23 avril avec la mise en place d'un protocole sanitaire stricte (port du masque, vérifications quotidiennes du respect des consignes pour les chantiers avec un PPSPS), suivi ensuite par le reste des chantiers AHRPE.

Malgré ce contexte, un architecte et un chargé d'affaires ont été embauchés, ainsi qu'un plombier et un plaquiste. Ces embauches permettent de répondre à la prise de commandes croissante de l'entreprise.

En octobre 2022 AHRPE a rejoint Seven Group, une holding qui regroupe plusieurs sociétés spécialisées dans les domaines de l'immobilier, du bâtiment et de la maintenance.

En 2024 AHRPE affirme sa volonté de déployer une politique RSE au niveau du groupe SEVEN.



1 site



**26
salariés**



**14 M€
de CA**

Qui sommes-nous ?

26 salariés : chargés d'affaires, architectes, économistes et spécialistes

1 Directeur chargé de piloter, vendre les missions et coordonner les chantiers



Georges FERNANDES
Directeur Général

**1 Directeur d'exploitation
7 chargés d'affaires,
ingénieurs,
architecte & économistes
1 alternant économiste**

2 assistantes et 1 secrétaire

**14 salariés productifs
tous corps d'état dont
1 apprentis électricien
(menuisiers, électriciens,
plombiers, maçon,
plaquiste, peintre,
parqueteurs...)**

**Un panel de sous-traitants
partenaires tous corps d'état**

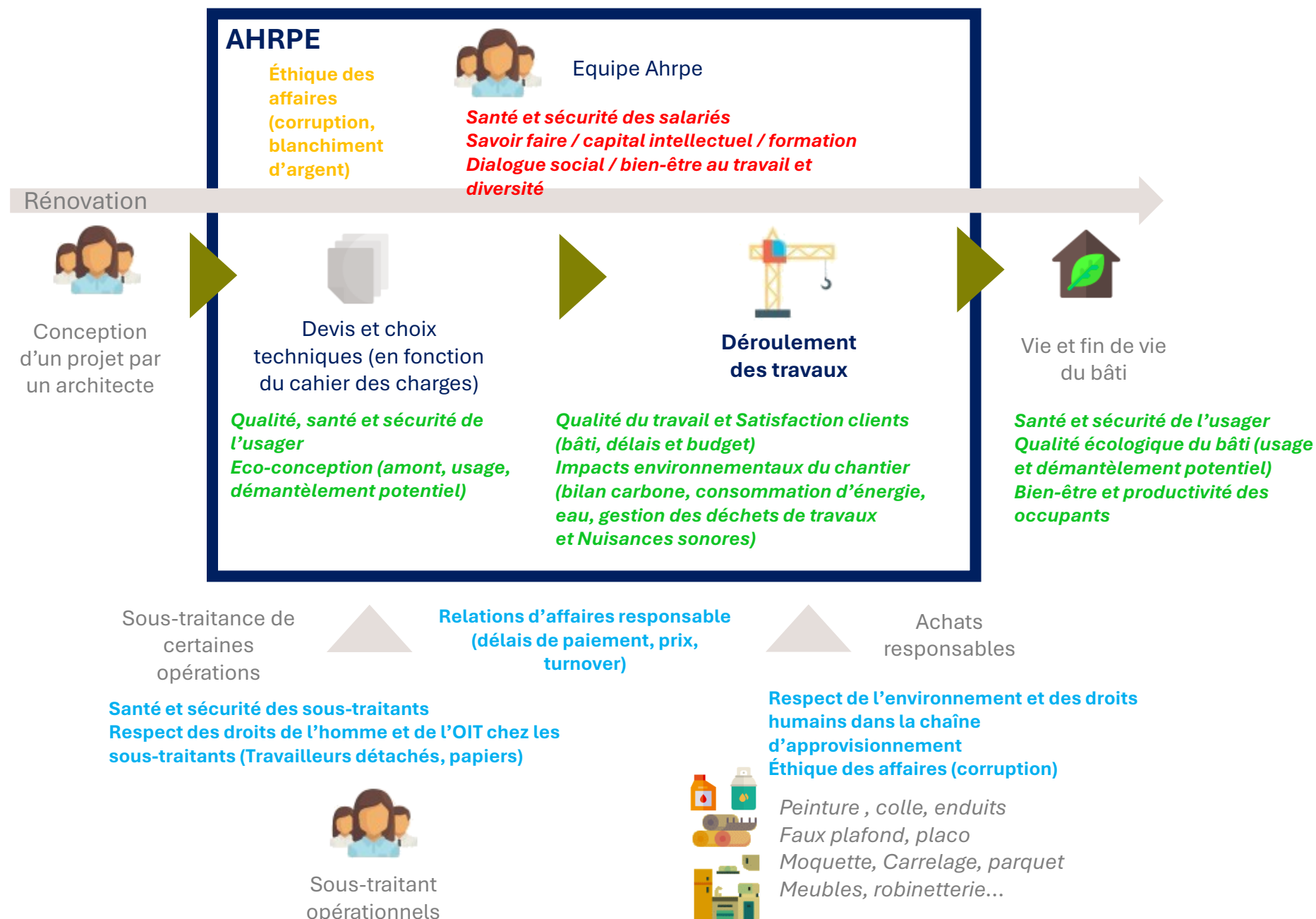
AHRPE garantit un haut niveau de qualité de service grâce à des équipes disposant d'expertises solides en vente, en architecture et en production. Les opérations sont réalisées à la fois par des salariés internes et par un réseau de sous-traitants partenaires spécialisés tous corps d'état (plombiers, chauffagistes PGN certifiés Gaz de France, électriciens agréés, menuisiers, carreleurs, maçons, plaquistes, maçons-couvreur, etc.). Ces partenaires, fidèles à AHRPE depuis de nombreuses années, bénéficient de relations de collaboration pérennes fondées sur la confiance, la stabilité et le respect des savoir-faire. Le faible turnover observé contribue à la transmission des compétences, à la continuité des équipes et à une qualité de service responsable et durable.

Nos clients sont divers :

- Architectes et maîtres d'œuvre
- Syndics et gérants d'actifs
- Grandes entreprises et banques / assurances
- Institutionnels
- Particuliers (<1% du CA)

Nos enjeux RSE

Des enjeux environnementaux et humains sur toute notre chaîne de valeur



Notre stratégie RSE

Nous nous engageons sur nos opérations, notre équipe et nos relations d'affaires

En cohérence avec ses enjeux de responsabilité sociétale et les grands référentiels internationaux tels que l'ISO 26000, la GRI et le Global Compact, AHRPE a défini une stratégie RSE alignée à la fois sur ses ambitions et sur les attentes de ses clients. Afin d'ancrer cette démarche dans une dynamique collective et reconnue, AHRPE est signataire du Global Compact des Nations Unies depuis janvier 2019.

Ce rapport RSE a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des salariés par la Direction Générale et a été soumis à la Présidence du groupe. Cette gouvernance partagée vise à assurer le déploiement effectif des actions identifiées, notamment en matière de réduction d'empreinte environnementale, de responsabilité sociale, de lutte contre la corruption et de promotion des achats responsables.

Environnement 	Social et Droits Humains 	Ethique 	Achats responsables 
Qualité, santé et sécurité • Sécurité et pérennité des opérations • Clients récurrents majoritaires • Nouveaux clients en développement • Risques juridiques maîtrisés • PPSPS déployés	Respects des droits de l'homme, santé et sécurité • Diffusion de la charte des droits humains • 100% de nos salariés ont des papiers • 0 travailleurs détachés • 2 accidents légers et 0 maladie professionnelle • Ticket restaurant pris en charge à 100%	Ethique des affaires • 0 corruption (fournisseurs comme salariés) • 0 blanchiment d'argent (maintien d'un CA particulier <5%)	Achats de produits et matériaux responsables • Maîtriser et limiter les risques sociaux et environnementaux dans la chaîne de production de nos achats • Intégrer les 4 critères d'achats responsables dans nos décisions d'achat
Limitation des impacts environnementaux Mise en place d'une politique de performance durable <u>Sur les chantiers :</u> • Optimisation énergie et eau • Réduction des transports routiers • Suivi systématique des déchets • Réemploi et valorisation des matériaux • Nuisances sonores limitées <u>Au bureau :</u> • Réduction des impressions (objectif 0 papier) • Investissements dans des véhicules bas carbone • Baisse de la consommation de carburant • Tri et valorisation des déchets	<u>Prévisions 2025 :</u> • Renégociation de la Mutuelle pour une plus grande prise en charge des salariés • Élection du Délégué du Personnel • Déménagement dans des locaux sécurisés et respectant les normes pour handicapés	<u>Prévisions 2025 :</u> • Une refonte de la charte éthique et données personnelles en corrélation avec le Groupe Seven remise à remettre à nos salariés, à diffuser sur les plateformes de nos clients et à l'ensemble de nos partenaires (fournisseurs et sous-traitants).	
<u>Objectifs :</u> • Étendre nos engagements au Groupe Seven • Bilan carbone chantiers et bureaux	Savoir-faire, capital intellectuel et diversité • Posséder l'ensemble des habilitations nécessaires au bon déroulement de nos projets • Assurer un haut niveau d'expérience de nos salariés • Assurer la diversité au sein de nos équipes • Former les salariés		
Qualité écologique de nos rénovations et promotion de l'eco-conception • Intégration de l'eco-conception • 100 % de nos chantiers présentent un gain en efficacité énergétique • Renouvellement des qualifications • Développement du réemploi et des dons d'équipements	Dialogue social, bien-être au travail et limitation de l'impact écologique • Assurer une écoute active et une rétention maximum des salariés • Protection des données personnelles		Relation fournisseurs et sous-traitants responsables • Assurer un traitement équitable et des relations pérennes avec nos fournisseurs et sous-traitants • Sensibiliser nos fournisseurs et sous-traitants à notre volonté de les voir déployer des achats responsables • 0 travailleurs détachés chez nous ou nos sous-traitants • Mise en place d'une politique d'achats responsable



Environnement

DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Assurer une rénovation pérenne et sécuritaire pour les occupants
 - Assurer la sécurité des occupants lors de travaux en sites occupés (prévention, gestion des flux de personnes...) et après travaux
 - Assurer la santé des occupants (COV et qualité de l'air, plomb, amiante, REACH / CMR...)
 - > 65% du CA avec des clients existants
 - 0 conflits juridiques
- Assurer la sécurité et la santé de nos salariés et partenaires
- Registre de sécurité

PERFORMANCE

- Renouvellement confiance : **95% du CA est un renouvellement de client** soit une évolution de 10% par rapport à 2023
- **5% de nouveaux clients** en 2024
- **Plaintes/conflits juridiques : 0 en cours**
- **PPSPS (sécurité du chantier) réalisé sur 70% des opérations** soit une évolution de 60% par rapport à 2023

ACTIONS RÉALISÉES

Qualité :

- Suivi régulier de l'évolution du portefeuille clients et du chiffre d'affaires, avec un taux de renouvellement de la confiance client de 95 %
- Équipe expérimentée et compétente, mobilisée sur l'ensemble des projets.
- Intégration des expertises techniques au sein des équipes et collaboration durable avec les prestataires.
- Réunion hebdomadaire d'organisation et de suivi des affaires
- Mise en place de fiches d'auto-contrôle (installation électrique par exemple)

Sécurité et santé :

- Élaboration de PPSPS sur environ 80 % des opérations, détaillant les mesures de prévention et de protection des salariés.
- Application des mêmes exigences de sécurité aux sous-traitants, formalisées contractuellement.
- Mise à disposition d'extincteurs sur 100% des chantiers
- Installation de systèmes d'alarme sur les chantiers.
- Mise à disposition de trousse de secours sur 100 % des chantiers.
- Mise en place de panneaux de signalisation adaptés.
- Nettoyage quotidien des chantiers
- Tenue de registres de sécurité et de déclaration des incidents sur la majorité des chantiers.
- Désignation d'un coordonnateur sécurité chargé de transmettre un plan général de coordination, notamment sur les sites occupés ou multi-entreprises.
- Mise en œuvre de procédures spécifiques en sites occupés afin de protéger les occupants : adaptation des horaires, balisage des zones de travaux et organisation des flux de circulation.
- Sécurité après travaux :
- Vérification des installations électriques par un bureau de contrôle indépendant.
- Certifications et accréditations : RGE (Reconnu garant de l'environnement), Amiante (SS4), plomb et PGN (professionnel gaz naturel) pour les particuliers
- Réalisation de l'installation électrique chez les particuliers avec transmission d'un Consuel.
- Prise en compte de la qualité de l'air et des COV : utilisation de peintures à l'eau et d'aspirateurs adaptés à l'eau et aux poussières.

ACTIONS À VENIR

- Adhésion à la FFB (Fédération Française du Bâtiment-expertise pluridisciplinaire et assistance)
- Recherche d'outils ou matériaux d'installation de chantier prenant en compte les nuisances sonores (isolation du bruit par panneau acoustique ou bâche anti-bruit et poussière par exemple) et la qualité de l'air.

DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

Limitier les impacts environnementaux :

- Mise en place d'une politique de performance durable
- Reporting des consommations de carburant et de papier
- Limiter l'utilisation de véhicule
- Achat de véhicule électrique et/ou hybride
- Economie circulaire : revalorisation des déchets de chantier
- Limiter les nuisances sonores

PERFORMANCE

Bilan carbone : absolu 3,7KtCO₂e

- **Réduction de 30%** de la consommation de papier par rapport à 2023
- **16 213,11 litres et 25 235,44 € HT par an** pour 21 véhicules
- Acquisition de **véhicules électriques ou hybride** :
2018 -> 1 véhicule hybride
2022 -> 1 véhicule et 1 moto électriques
2023 -> 2 véhicules électriques
2024 -> 1 véhicule électrique
Soit **30% de notre parc de véhicules**
- **772,05 litres** d'essence et diesel / an / véhicule
1201,59€ HT par véhicule / an
- **90% de nos déchets sont valorisés** :
Depuis 2023 **10%** de nos déchets sont **valorisés** par le savoir faire de la **filiale AGS du Groupe SEVEN** et 80% avec le prestataire Suez contre 90% en 2023

ACTIONS RÉALISÉES

- Mise en place d'une politique RSE et de développement durable,
- Bilan carbone de la Société AHRPE
- Réduire l'empreinte carbone des activités de AHRPE
- Le véhicule de fonction des Chargés d'affaires n'est que très peu utilisé, ils utilisent les transports en commun pour aller sur la plupart des chantiers situés sur Paris
 - Mise en place d'un tableau de bord des consommations de carburant
 - Mise en place d'un reporting de la consommation de papier
 - Investissements dans des véhicules bas carbone (flotte de 15 véhicules, 1 scooter et 2 motos)

Matières et déchets :

- L'accent est mis sur des appels d'offres de chantiers certifiés
- BSD.
- Contrat de gestion des déchets courants avec Suez-Veolia.
- Partenariat avec une filiale du Groupe AGS Facilities : valorisation, dons et recyclage de matériaux et/ou mobilier.
- Nuisances sonores : Usage de matériel permettant de limiter le bruit des travaux (ex: broc, broyeur au lieu de marteau piqueur).
- Poussières : des brumisateurs sont installés sur certains chantiers pour limiter les nuisances, notamment dans le cadre de travaux de désamiantage, acquisition d'aspirateur à eau et poussière

ACTIONS À VENIR

- Investissement pour une flotte de véhicules plus propres (hybrides ou électriques) à l'horizon 2030 de 20% supplémentaires.
- Proposer au client d'effectuer les bilans carbones de leurs chantiers
- Déployer sur les plateformes des clients notre politique de performance durable
- Continuer à réduire les consommations de papier : 40% -> 2030
- Revalorisation, réemploi et dons de nos déchets par le service interne du Groupe SEVEN: TRIANOVA

Qualité écologique de nos rénovations et promotion de l'eco-conception

DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Répondre à des consultations visant la certification (> 40% de nos chantiers certifiés annuels)
- Viser un optimum écologique lors de nos rénovations (usage - efficacité énergie, carbone, eau - et fin de vie -obsolescence, démantèlement, traitement en fin de vie)
- Apporter des solutions de réemploi ou dons de meubles ou matériaux
- Être force de proposition au-delà du cahier des charges afin de promouvoir des solutions eco-efficaces (chantiers sans maître d'œuvre)

PERFORMANCE

100 % de nos chantiers présentent un gain en efficacité énergétique certifiés ou non

Reconduction de notre qualification **RGE**

10% en réemploi et dons de meubles ou matériaux via une **société de notre Groupe AGS Facilities** (2% en 2023)

90 % des appels d'offres émis par nos clients institutionnels intègrent une **évaluation RSE** contre 40% en 2023

ACTIONS RÉALISÉES

- **Renouvellement de la qualification RGE (isolation intérieure et extérieure, ventilation mécanique)**
- Bien que tous nos projets ne soient pas certifiés, nos projets intègrent majoritairement des solutions générant des gains d'efficacité énergétique, en cohérence avec notre qualification RGE.
- Dans la quasi-totalité des appels d'offres émis par nos clients institutionnels, une évaluation de nos engagements en matière de responsabilité sociétale est requise au travers d'un **questionnaire RSE**.
- Sensibilisation des clients particuliers au choix de produits responsables, avec une attention portée aux produits fabriqués en France.
- Production d'Analyses de Cycle de Vie (ACV) des matériaux utilisés, chantier par chantier.

Réutilisation des matériaux :

- Proposition au client, dès l'appel d'offre de matériaux bio-sourcés ou réemployés.
- **Tri, récupération, réemploi et dons de matériaux ou de mobilier réalisés en partenariat avec AGS Facilities, entité du Groupe.**

ACTIONS À VENIR

- Développer la capacité à être force de proposition sur de l'optimisation écologique (aspects techniques): développer des connaissances et mettre des matériaux à disposition pour proposer des alternatives vertes sur certains matériaux / produits
- Favoriser la réponse aux consultations avec certification
- Apporter une solution de récupération, réemploi et dons de meubles ou matériaux via un service intégré au Groupe Seven Trianova – objectif d'ici 2030 : 20%



**Social et droits
humains**

Equipes compétentes et épanouies

Respects des droits de l'homme, santé et sécurité

DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

S'assurer du respect des droits humains dans nos opérations et chez les sous-traitants :

- 100% de nos salariés ont des papiers
- 0 travailleur détaché

Limiter les risques liés à la santé et sécurité des salariés

- 0 accidents et 0 maladies professionnelles

PERFORMANCE

- **40 028 heures travaillées**

Maintien des performances en 2024 :

- **0 travailleurs détachés** et aucun cas de travailleurs sans papier détecté ces 5 dernières années
- **2 accidents du travail et 22 jours perdus** pour cause de blessure, décès et maladie liés au travail
- **100% des salariés sont en règle** avec la réglementation française
- **Ticket restaurant pris en charge à 100%**

ACTIONS RÉALISÉES

Respect des droits de l'homme :

- **Renouvellement de notre adhésion à Global Compact**
- Vérification des papiers de nos ouvriers et sous-traitants

Santé et sécurité :

- Affichage d'un règlement sur chantier : port de chaussures adaptées, port du casque, port de vêtements adaptés (lunette, masque). Le chargé d'encadrement vérifie l'application systématique de ces mesures
- **Formation de sauveteur secouriste du travail**
- **Suivi des visites médicales APST**

Points spécifiques :

- Opérations électriques : mise en sécurité, consignation...
- Travail en hauteur/extérieur : installations d'échafaudages, gardes corps et port de harnais
- Port de charges : charges raisonnables : 15-20 kg. Utilisation d'engins de manutention et de **sac à outils pour un transport plus confortable des charges lourdes.**
- Usage de machine : balisage de sécurité

ACTIONS À VENIR

- **Charte des droits humains : dignité de chaque individu, intégration de critères sociaux et éthiques, mixité et formations.**
- Mise en place d'un coffre fort numérique pour recueillir les bulletins de payes des salariés
- Continuer d'être à l'écoute des besoins des salariés et sous-traitants
- Continuer de former les salariés (habilitation électrique, SST)
- Élection de Délégué du personnel
- Continuer d'informer les employés et sous-traitants des mesures de sécurité
- Déménagement dans de nouveaux locaux plus sécurisé et respectant les normes pour handicapés
- Achat de véhicules électriques en remplacement de la moto accidenté beaucoup plus sécuritaire pour les employés
- Renégociation de la Mutuelle pour une plus grande prise en charge des salariés

Equipes compétentes et épanouies

Savoir-faire, capital intellectuel et diversité

DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Posséder l'ensemble des habilitations et compétences (Ventes, expertises techniques (REACH, sécurité, amiante...) et production) nécessaires au bon déroulement de nos projets
- Assurer un haut niveau d'expérience et un faible turnover de nos salariés
- Assurer la diversité au sein de nos équipes

PERFORMANCE

6 départs dont 1 alternant et 8 arrivées dont 1 alternant en 2024

3 apprentis

15% de femmes (3 assistantes, 1 économiste) contre 16% en 2023

0% personnes en situation de handicap

40 heures de formation, heures de formation doublées par rapport à 2023 (21 heures)

ACTIONS RÉALISÉES

- **Renouvellement de notre habilitation RGE**
- Compétences : fort niveau d'expérience de la majorité des salariés
 - Chargés d'affaires : entre 5 et 15 ans d'expérience
 - Opérationnels : jusqu'à 25 ans d'expérience
 - Transfert de compétence aux apprentis
- **Formation IBAT Achat et Temps**
- Formation sur le logiciel EBP des nouveaux arrivants par les salariés les plus aguerri.
- Intégration de demande de formation sur le formulaire d'entretiens individuels
- **Déploiement de téléphones professionnels adaptés aux contraintes terrain et faciliter la planification et organisation des chantiers(planification des chantiers-IBAT Temps)**

ACTIONS À VENIR

- Formation de Préparation à l'Habilitation Électrique des chargés d'affaires
- Former les salariés cibles :
 - Formation sur les nouveaux logiciels pour les chargés d'affaires
 - Promouvoir un recrutement inclusif en faveur des femmes et des personnes en situation de handicap.

DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Assurer une écoute active et une rétention maximum des salariés
- Améliorer les conditions de travail

PERFORMANCE

- Les salariés ont une **ancienneté moyenne de 10 ans**
- **8 recrutements dont 1 alternant** contre 4 en 2023
- Numérisation de document (achat de scanner)
- Achat d'écrans supplémentaires et de **matériel ergonomique**
- **Électricité verte** dans les locaux
- Les consommations électriques 2024 du site sont de : 5 593€, 1,77 tCO² et **21 243kWh, soit une baisse de 3 227kWh depuis 2020.**

ACTIONS RÉALISÉES

Dialogue social :

- Entretiens annuels avec chaque salarié
- Management à l'écoute des attentes de chacun

Bien-être et avantages :

- Couverture mutuelle, remboursement transports en commun à 50%
- 50 € de cadeaux par enfant mineur pour Noël
- Prime annuelle
- Prise en charge des tickets restaurant à 100%
- Machine à café gratuite pour tous les salariés
- **Support ergonomique pour ordinateur portable**
- **Mise à disposition d'une fontaine à eau**

Limitation de l'impact écologique :

- Achat de véhicules électriques
- **Électricité verte dans les locaux**
- Réduction des Impressions RV, noir et blanc et recyclage du papier imprimé sur une face, **achat d'un scanner** pour numériser les documents, **achat d'écrans** pour palier au papier
- Capsules de café recyclées

ACTIONS À VENIR

- **Charte de protection des données**
- Déménagement dans de nouveaux locaux plus sécurisé, respectant les normes pour handicapés et réduisant les consommations énergétiques
- Mise en place d'un coffre fort numérique pour recueillir les bulletins de payes des salariés
- Adhésion à l'APAS-BTP (Association Paritaire d'Action Sociale du Bâtiment et des Travaux Publics de la Région Parisienne)



Ethique

Achats responsables

Ethique des affaires

DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Limiter les risques de corruption de la part d'un fournisseur (0 cas avéré)
- Limiter les risques de corruption de la part d'un salarié Ahrpe vers un client (0 cas avéré)
- Lutte anti-blanchiment d'argent notamment pour les particuliers (0 cas avéré et maintien d'un CA particulier <5%)

PERFORMANCE

Maintien des performances en 2024 :

- **0 corruption** (fournisseurs comme salariés)
- **0 blanchiment d'argent** (maintien d'un CA particulier <5%)
- **Code de conduite anticorruption**
- Une refonte de la **charte éthique** en corrélation avec le Groupe Seven
- **charte informatique sur les données personnelles**

ACTIONS RÉALISÉES

Une refonte de la charte éthique en corrélation avec le Groupe Seven a été remise à l'ensemble de nos employés, celle-ci les sensibilise à la corruption et indique les procédures à suivre :

Corruption :

- Validation systématique de toute nouvelle contractualisation par le Directeur Général clients ou sous-traitants

Lutte anti-blanchiment et détournement :

- TVA des sous-traitants payée directement par AHRPE pour limiter les impayés des TVA

Charte éthique :

- Bonnes pratiques sur les cadeaux et les avantages signés par tous les collaborateurs
- Prévention des conflits d'intérêts
- Droit de la concurrence : article 101 et 102 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)
- Financement d'activités politiques
- Définition des fautes graves et mesures prises en cas de défaillance
- Engagement de Ahrpe sur l'éthique des affaires
- Charte intégrée dans les contrats de travail
- Sensibilisation d'une heure sur le rapport RSE et la charte éthique

ACTIONS À VENIR

- **Refonte de la charte éthique et des protections des données en concordance avec Seven Group**
- Gestion des données personnelles : création d'un registre de demande d'accès aux données personnelles.
- Code de conduite anticorruption
- Charte Relations fournisseurs et achats responsables



Achats responsables

Achats responsables

Achats de produits et matériaux responsables

DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Maitriser et limiter les risques sociaux et environnementaux dans la chaîne de production de nos achats (fab., prod. et transport)
- Intégrer les 4 critères d'achats responsables dans nos d'achat

Nos achats : bois, produits chimiques (colle, enduits, peinture), plâtre, fenêtres (bois, alu, PVC), faux plafond, placo, moquette, carrelage, meubles, robinetterie, toilettes...

CRITERES MACRO D'ACHATS RESPONSABLES

- Proximité de production et fabrication
- Achat de produits avec écolabel européen, NF environnement et FSC/PEFS
- Produits rechargeables, réutilisables ou issus de matériaux recyclés

PERFORMANCE

- **98,5% des achats** réalisés auprès de **fournisseurs français** et 1,5% en Europe, performance maintenue depuis 2020

Bilan carbone :

- **Achat de produit : 1,9KtCO₂e**
- **Achat de services : 1,5KtCO₂e**

ACTIONS RÉALISÉES

- **Bilan carbone**
- 98,5% des achats réalisés auprès de fournisseurs français et 1,5% auprès de fournisseurs européens. Cela apporte naturellement une meilleure traçabilité et de bonnes pratiques d'achats. Faveur quasi-systématique sur les choix Made in Europe ou Made in France.
- Privilégier les achats de produits éco-labellisés ou certifiés (écolabel européen, NF environnement et FSC/PEFS)
- Achats tenant compte de la durabilité et de l'analyse du cycle de vie :
 - produits rechargeables : stylo, porte-mine,...
 - Produits réutilisables : récipient en verre, mugs, couverts,...
 - Produits issus de matériaux recyclés au bureau ou sur les chantiers : mobilier, cloison, bois, verre, métal,...

ACTIONS À VENIR

- Réduction annuelle de 3 à 7%, prioritairement sur les postes les plus émissifs du scope 3 (achats de services et de produits). À périmètre constant, une réduction de -30 % d'ici 2030 correspondrait à un objectif cible d'environ 2,6 ktCO₂e
- Proposer des cours d'éco-conduite aux employés
- Mettre en place des écoconditions dans notre politique d'achat
- Signature de la Charte Relations fournisseurs et achats responsables

Relation fournisseurs et sous-traitants responsables

DÉFINITION DU SUJET : POLITIQUE

- Assurer un traitement équitable et des relations pérennes avec nos fournisseurs et sous-traitants
- Sensibiliser nos fournisseurs et sous-traitants à notre volonté de les voir déployer des achats responsables
- 0 travailleurs détachés chez nous ou nos sous-traitants

PERFORMANCE

Maintien des performances en 2024:

- **0 travailleur détaché** dans nos opérations ou chez nos sous-traitants
- **0 conflit avec des fournisseurs ou sous-traitants**

ACTIONS RÉALISÉES

- Volonté de ne pas faire intervenir de travailleurs détachés
- Délais de paiement : Volonté de ne pas trop cascader les retards de paiement des gros clients sur les petits fournisseurs et sous-traitants.
- Suivi des délais de paiement
- Demande des papiers et vérification des cartes d'identités par Ahrpe à chaque visite de chantier (en complément des travaux réalisés par la CRAMIF)
- Fournisseurs : Base de 250 fournisseurs, travail régulier avec une trentaine qui sont des fournisseurs historiques présents depuis la création de la société.
- Sous-traitants :
 - 20 sous-traitants réguliers (plus de 10 ans d'ancienneté) qui représentent 70% de la sous-traitance
 - Déclaration systématique des sous-traitants auprès des clients. Vérification de leurs statuts et de leur cartes Pro BTP.

ACTIONS À VENIR

- Transmission systématique aux fournisseurs et sous-traitants d'un questionnaire RSE ISO 26000



Annexes

Liste des annexes

ENVIRONNEMENT	SOCIAL ET DROITS HUMAINS	ETHIQUE	ACHATS RESPONSABLES
1. Renouvellement de notre adhésion à Global Compact 2. Fiches d'auto-contrôle (installation électrique par exemple) 3. politique RSE et de développement durable 4. Tableau de bord des consommations de carburant 5. Reporting de la consommation de papier 6. Rapport de bilan carbone 7. Qualification RGE 8. Reporting portefeuille clients et chiffre d'affaires 9. Factures de revalorisation de matériaux d'AGS Facilities 10. Factures et fiches techniques extincteur, trousse de secours, système d'alarme, aspirateur eau et poussière 11. Exemple de questionnaire RSE en réponse à un appel d'offre	1. Renouvellement de notre adhésion à Global Compact 2. politique RSE et de développement durable 3. Certificat de sauveteur secouriste du travail 4. Attestations de suivi médical salarié 5. Attestation de mixité 6. Attestation de formations des employés 7. Facture de formations IBAT 8. Attestation de travailleurs minoritaires ou vulnérables 9. Facture et fiche technique de sac pour charge lourde 10. Qualification RGE 11. Factures de téléphone portable pour les ouvriers (planification des chantiers-IBAT Temps) 12. Factures d'électricité verte des locaux 13. Factures de support ergonomique pour ordinateur portable 14. Factures d'écrans et scanner pour palier au papier 15. Facture fontaine à eau	1. Renouvellement de notre adhésion à Global Compact 2. politique RSE et de développement durable	1. Renouvellement de notre adhésion à Global Compact 2. Rapport de bilan carbone 3. politique RSE et de développement durable

Table de correspondance Global Compact

Ahrpe est adhérent au Global Compact et s'engage sur ces 10 principes fondamentaux. Chaque année le Groupe communique une COP (Communication On Progress), publiée sur le site du Global Compact. Le présent rapport constitue la COP de Ahrpe pour l'année 2024

● correspondance totale / ○ pas de correspondance / ◐ correspondance partielle		
n°	10 principes du Global Compact	Chapitre
	Droits de l'homme	
1	Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.	Achats responsables
2	Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.	Achats responsables
	Normes internationales du travail	
3	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.	Equipe compétente et épanouie / Dialogue social, bien-être au travail et limitation de l'impact écologique
4	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	Equipe compétente et épanouie / Respects des droits de l'homme, santé et sécurité
5	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.	
6	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.	Equipe compétente et épanouie / Savoir-faire, capital intellectuel et diversité
	Environnement	
7	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.	Rénovation durable / Qualité, santé et sécurité des occupants
8	Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	Rénovation durable / Limitation des impacts environnementaux de nos chantiers
9	Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	Rénovation durable / Qualité écologique de nos rénovations et promotion de l'eco-conception
	Lutte contre la corruption	
10	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.	Achats et relations d'affaires responsables / Ethique des affaires